

## Charte Éthique

Art.1 : Exercer son activité en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : **respect de la personne humaine**, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, **neutralité**, respect de la **confidentialité professionnelle**.

Art.2 : Communiquer cette charte à toute personne en faisant la demande.

Art.3 : S'engager à respecter les **critères et normes de qualité de présentation et d'animation** ci-dessous :

- Remise d'un Profil uniquement à une **personne majeure**
- Remise de chaque Profil personnalisé **imprimé couleurs** et **relié format paysage** à chaque Répondant, accompagné d'une **restitution personnalisée** afin d'atteindre un objectif partagé entre le PARTENAIRE et son client ou prospect.
- Remise de chaque Profil **en mains propres**, par un Utilisateur ayant obtenu la Certification Arc En Ciel DISC®.
- Le Profil n'est **jamais montré ou remis à une tierce personne**, même dans l'entreprise du Répondant (ex. N+1, collaborateur, RH ...), **sauf** à la **demande du Répondant ou avec son accord préalable**, et sauf pour les **Profils Recrutement** qui peuvent être montrés ou remis à la personne à la demande de laquelle le Profil a été établi.
- Le Profil ne peut être montré aux autres collaborateurs d'une même session de formation, sauf si le Répondant a donné son accord préalable.
- Les Profils de **démonstration** sont réservés à l'usage exclusif de la **prospection** et ne peuvent être utilisés par le PARTENAIRE dans sa pratique professionnelle hors prospection, sauf si le prospect fait partie de la formation ultérieure.
- Les Profils **Recrutement** s'utilisent **uniquement dans le cadre du recrutement**.

- Les **minitests** proposés par ARC-EN-CIEL RH (livre) et/ou leurs résultats ne peuvent **pas être utilisés au cours ou pour des formations** proposées par le PARTENAIRE.
- Lors des formations en entreprise et de manière plus générale, lors de l'utilisation par le PARTENAIRE de la Méthode Arc En Ciel DISC®®, ce dernier s'engage à toujours **utiliser un Profil pour chacune des personnes participant à la formation.**
- Les résultats du **jeu L'abcDISC®** ne peuvent pas être utilisés en formation et ne peuvent **pas remplacer le Profil.**

Art.4 : Reproduire les **Marques AEC** en maintenant le **standard de qualité** de l'original (voir l'annexe Marques de notre Contrat). Citer ses sources et **respecter la propriété intellectuelle.**

Art.5 : S'associer à l'amélioration des compétences du réseau de consultants ARC-EN-CIEL RH par son engagement personnel.

Art.6 : **Ne divulguer aucun des documents ou produits** remis par ARC-EN-CIEL RH à la **concurrence.**